TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD DÉPOSE UN PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE DÉFINITIF

Toronto (Ontario), le 15 mai 2020 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce l'obtention du visa du prospectus préalable de base définitif pour faire suite au dépôt du prospectus préalable de base simplifié provisoire, comme annoncé le 6 mai 2020. Ces deux documents ont été déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada, ainsi qu'une déclaration d'enregistrement équivalente, qui a été déposée auprès de la *United States Securities and Exchange Commission*. Ce document remplace le prospectus préalable de base précédent, qui a expiré le 3 mai 2020.

Le dépôt de ces documents permettra à la Société d'émettre des actions ordinaires, des actions privilégiées de premier et deuxième rang, des titres de créance, des bons de souscription, des reçus de souscription ou une combinaison quelconque de ces derniers pour une valeur maximale de 1 milliard de dollars américains au cours des 25 prochains mois aux États-Unis et au Canada. Les produits provenant de ces émissions pourront être utilisés par la Société pour financer ses activités en cours et les besoins en capital, réduire le niveau d'endettement de temps à autre, financer des programmes d'immobilisations et des acquisitions potentielles ainsi qu'à des fins générales de l'entreprise.

La Société a déposé ce prospectus préalable de base définitif pour conserver sa marge de manœuvre financière.

On peut obtenir un exemplaire du prospectus préalable de base définitif inclus dans la déclaration d'enregistrement en écrivant à IAMGOLD Corporation, 401 Bay Street, Suite 3200, Toronto (Ontario) Canada M5H 2Y4, à l'attention du secrétaire général, ou en visitant le site www.sec.gov.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « prometteur », « important », « potentiel », « importantes possibilités », « substantiel », « considérable », « transformatrice », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations de production d'or, les augmentations inattendues des coûts de maintien tout inclus ou autres coûts, les augmentations inattendues des coûts en immobilisations et de prospection, la variation de la teneur du minerai contenue dans la matière identifiée comme étant des ressources minérales et des réserves minérales par rapport à la teneur prévue, les changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications à des facteurs logistiques ou techniques ou autres facteurs, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société et les changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » du plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et,

sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société minière de rang intermédiaire qui possède trois mines sur trois continents, notamment la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname et la mine Westwood au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de mise en valeur Côté Gold au Canada, le projet de mise en valeur Boto au Sénégal, ainsi que des projets d'exploration primaire et à proximité des mines situés dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord. IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable en observant de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Elle emploie plus de 4 700 personnes.

Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (symbole « IMG ») et de la Bourse de New York (symbole « IAG »).

L'engagement d'IAMGOLD à l'égard de Zéro Incident se retrouve dans tous les aspects de ses activités. IAMGOLD fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI.

Pour de plus amples renseignements:

Indi Gopinathan, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

IAMGOLD Corporation Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/